



Règlement

Organisation - La 3ème édition du Bike and Run de Noël, 7ème manche de l'Alsace Cup, à Vendenheim est organisée par l'Union Cycliste 1920 de Vendenheim.

Cette épreuve basée sur la convivialité, est accessible à tous et ouverte à toutes personnes âgées de plus de 6 ans licenciés ou non, à partir de 2011. L'épreuve se déroule selon la réglementation générale (RG) consultable sur : <http://www.ligue-alsace-triathlon.org/wp-content/uploads/2010/01/RGF-2017.pdf>

Epreuve	Distance	Accès	Retrait des dossards	Départ	Tarif Licencié	Tarif Non Licenciés
Course XS	9km	Née avant le 31 décembre 2005	8h à 9h	9h15	8€/coureur	+2€ d'assurance
Course S	17,8km	Née avant le 31 décembre 2001	8h45 à 9h45	10h00	10€/coureur	+2€ d'assurance
Course des Lutins	4,4km	Née entre 2006 et 2011	10h à 11h15	11h30	4€/coureur	+2€ d'assurance

Selon la RG, pour la course des lutins, les coureurs ne peuvent avoir qu'une catégorie maximum d'écart. La participation des mineurs pourra être acceptée sur présentation d'une autorisation parentale pour les non licenciés.

Inscriptions - L'inscription se fait à travers le site **Sporkrono.fr** jusqu'au **samedi 16 décembre 12h** et est ouverte à toute personne ayant un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (Vtt, duathlon, triathlon...) en compétition et aux personnes titulaires d'une licence FFTRI, ITU ou DTU Les licenciés FFC devront fournir un certificat médical pour la course à pied et les licenciés FFA un certificat médical pour le cyclisme.

Le pass compétition ainsi que le certificat médical pour les non licenciés FFTRI sont à joindre de préférence dans votre espace sur sportiz.fr ou lorsque vous retirerez votre dossard.

Attention : les inscriptions sont limitées à 400 équipes maximum pour les trois courses Bike and Run cumulées.

Relais, dossards et Arrivée - Le Bike and Run est une course en alternance par équipe de 2, composée d'un coureur à pied (le Runner) et d'un coureur en vélo (VTT ou cyclo-cross ou VTC ; le Biker). Les deux équipiers sont tenus de suivre exactement le même parcours en alternant course à pied et vélo, hormis la boucle de départ faite par le 1er relayeur. Les cyclistes veilleront à ne pas gêner les coureurs à pied des autres équipes et inversement. Obligation pour le Biker et le Runner de franchir ensemble la ligne d'arrivée ainsi que le ou les points de contrôle (Voir plans).

Epreuve	Distance	Lieu de départ	Lieu du passage du relais	Distance Boucle Runner	Distance Boucle	Nombre de boucles	Nombre de Zone de relais/tour	Lieu Zone de relais
Course XS	9km	Stade D'athlétisme	Parking Centre Omnisports	0,5km	4,3km	2	1	Rue du Châtaigniers
Course S	18km	Rue du Châtaigniers	Parking Centre Omnisports	1km	5,7km	3	2	3ème km et Rue du Châtaigniers
Course des Lutins	1,5km 4km	Stade D'athlétisme	Parking Centre Omnisports	0,2km	1,25km	1 3	1	Rue du Châtaigniers

Une tenue identique pour les équipiers est conseillée.

Récompenses

Le plus beau déguisement de chaque épreuve sera récompensé, l'entreprise la plus représentée et les couples les plus âgés de l'épreuve de chaque catégorie (M,X,F).

Les podiums et les récompenses auront lieu à 13h.

Epreuve	Senior(e)s	Vétérane(e)s	Jeunes
Course S	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines Cadets et Juniors
Course XS	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines		3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines Benjamins et Minimes
Course des Lutins	Pour les catégories jeunes, un podium aura lieu et chaque concurrent recevra une récompense.		Tous



Sécurité - Le port du casque homologué à coque dure et le respect du code de la route sont obligatoires durant toute l'épreuve pour les 2 participants de l'équipe. Interdiction de monter à 2 sur le VTT. Le dossard fourni par les organisateurs doit être apparent à l'avant et fixé à l'aide de 3 épingles minimum ou d'un porte-dossard à 3 points de fixation.

Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve.

Responsabilités - l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé, de vol ou de perte d'objets, d'accidents provoqués par le non-respect du code de la route, des consignes de l'organisateur ou du service médical. Les organisateurs s'accordent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.

Santé : *les concurrents non licenciés FFTRI, ITU ou DTU devront présenter un certificat de non contre-indication à la pratique sportive et/ou de la course à pied et du VTT ou duathlon ou triathlon en compétition datant de moins d'un an.*

La participation à l'épreuve du Bike and Run de Vendenheim et l'émargement lors de l'inscription impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Et autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles de la course des concurrents pour tous supports de communication.

Le non-respect des règles précédemment citées entraîne la disqualification.

Le règlement de la Bike&Run Alsace Cup est disponible sur le site de la Ligue d'Alsace de Triathlon.

Merci à la commune de Vendenheim, à tous les bénévoles, aux associations et aux partenaires.